

## **Sujet : Réforme du Lycée**

*Ce document n'est pas un procès-verbal mais un compte-rendu ; l'objectif n'est pas de retracer tout ce qui a été dit mais de dégager les grandes lignes des propos tenus lors de cette réunion.*

La réunion débute à 17 h 30.

### I Présentation

Monsieur Teko-Agbo Ambroise, vice-président de la FCPE, prend la parole pour présenter à l'assemblée les objectifs de cette réunion, dont le principal est l'ouverture d'un dialogue entre les parents et les enseignants, sur le sujet de la réforme du baccalauréat et de ses conséquences et aussi de permettre aux enseignants de s'expliquer sur l'annulation du Bac blanc. Celui-ci insiste sur la dimension sereine que doit prendre le débat, afin que la réunion ne se transforme pas en pugilat.

Monsieur Teko explique à l'assemblée que cette réunion est le fruit de la rencontre 13 jours auparavant des membres du bureau de la FCPE et d'un collectif de professeurs du lycée Jean Moulin. Les professeurs ajoutent que la PEEP était également invitée, mais que malgré plusieurs tentatives pour contacter cette association, celle-ci n'a pas répondu aux différentes sollicitations.

Enfin, Monsieur Teko tient à remercier le propriétaire de la salle, Monsieur Berrond, de la mise à disposition gratuite de cet espace. Il présente rapidement la salle et son utilisation quotidienne, mentionnant qu'il est possible d'y déjeuner. La parole est donnée aux parents afin qu'ils puissent poser leurs questions aux enseignants.

### II Questions à propos de l'annulation du bac blanc

Les questions des parents se concentrent dans un premier temps sur les causes de l'annulation des épreuves du bac blanc. Les professeurs répondent aux questions. Ils expliquent que les professeurs ont essayé d'alerter les parents sur la réforme du baccalauréat, à travers de grands mouvements de grève. Il est vite apparu que ces mouvements n'ont fait réagir personne, la grève des professeurs étant très peu « visible » (peu d'impact médiatique).

Les professeurs se sont alors demandés comment faire prendre conscience aux parents de la dangerosité de cette réforme, sans pénaliser de manière trop importante les élèves passant le bac cette année. Une professeure ajoute que cette réforme n'est en soi pas dangereuse pour les enseignants qui conservent leur poste pour la grande majorité d'entre eux, mais bien catastrophique pour les élèves. Face à la perspective du sacrifice de toute une génération d'élèves, les professeurs se sont alors mobilisés en décidant collectivement d'annuler le bac blanc.

Il ne faut toutefois pas s'inquiéter de cette suppression, et ce pour plusieurs raisons :

- Les épreuves du baccalauréat sont travaillées dès la première, ce n'est donc pas la suppression d'une semaine de préparation qui engendrera une moins bonne réussite au baccalauréat.
- De plus, cette semaine n'est pas perdue, car les élèves continuent de se préparer en allant en cours.
- De nombreux lycées n'ont pas de bacs blancs, et les élèves qui y sont scolarisés ne réussissent pas moins leurs examens.

Les professeurs demandent donc aux parents de faire confiance à l'équipe éducative, qui saura préparer au mieux les élèves à l'examen, même en l'absence de bac blanc.

Malgré ces explications, certains parents continuent de ne pas comprendre l'action des professeurs, usant de mots parfois forts. Les professeurs répondent au mieux aux inquiétudes des parents, ajoutant à l'argumentaire précédent que le bac blanc ne concerne qu'une partie du programme, qui n'est pas nécessairement celle sur laquelle les élèves seront interrogés en juin.

De plus, les professeurs indiquent que certains d'entre eux ont voulu organiser des épreuves de 4 heures, s'arrangeant entre eux pour échanger des heures de cours, mais que l'Administration a refusé.

### III Les arguments contre la réforme

Une fois cette première question bien débattue, les professeurs expliquent à l'assemblée ce qui les a poussés à désapprouver la réforme.

- Des classes surchargées (35 par classe) ce qui nuit aux élèves, surtout à ceux qui étaient déjà en difficulté.

- Des programmes surchargés : le ministère parle de programmes ambitieux, mais on constate en fait une densification des programmes et une réduction des moyens (ex. pas de dédoublement possible).

- Une concurrence entre les établissements, qui ne pourront pas proposer toutes les spécialités, et qui vont donc essayer d'attirer le maximum d'élèves pour maintenir leurs spécialités.

- La nécessité que les élèves aient un projet d'orientation clair dès la fin de 3<sup>e</sup>, ce qui est absurde car même les élèves de terminales n'ont souvent pas de projet clair pour l'année suivante.

- Le flou total des programmes, qui ont été publiés seulement le 22 janvier : les professeurs de français qui commencent normalement la préparation des élèves au baccalauréat dès l'année de seconde n'ont pas pu le faire cette année, car le ministère n'a pas communiqué à ce jour la nature des épreuves de français.

Sur ce point, un professeur principal d'une classe de 3<sup>e</sup> intervient. Il explique qu'il est, au vu des informations qu'on lui transmet, incapable de conseiller ses élèves sur leur orientation. Par exemple, il n'existe à ce jour aucun descriptif des formations professionnelles disponibles. Beaucoup de ces formations ont été supprimées ou fusionnées par corps de métier, mais sur 14 corps de métiers, seuls 3 sont publiés.

De même, pour le baccalauréat général, le discours ministériel laissait penser que l'on pourrait choisir librement parmi les 12 spécialités. Mais en fait, tous les établissements n'ont pas les 12 spécialités (seuls 2 établissements sur l'académie bénéficient des 12 spécialités). Ainsi, les habitants à l'écart des grands pôles urbains, comme le bassin albertvillois par exemple, seront défavorisés. En effet, bien que le ministre mentionne la possibilité de se déplacer ailleurs dans le bassin pour assister à des cours spécifiques, il omet de préciser que les établissements recrutent d'abord sur leur zone géographique, et qu'ils attribuent ensuite les quelques places restantes (parfois aucune s'ils sont complets) aux élèves extérieurs. Le fait que les élèves n'aient le droit qu'à un unique vœu en dehors de leur établissement de référence accroît encore les inégalités socio-spatiales.

Mais ce n'est pas tout : même quand des spécialités sont disponibles dans un établissement, il a été confirmé qu'il y aurait des « menus » en raison du manque de moyens, laissant peu de place aux combinaisons « exotiques ». Cette réforme n'en finit donc pas vraiment avec les séries, ce qui lui ôte tout intérêt. Ces fameux menus ne seront d'ailleurs pas connus à l'avance, laissant l'élève dans le flou sur ce qu'il va réellement pouvoir faire l'année suivante.

Cette impression que les séries ne disparaissent pas vraiment se retrouve également dans le discours des universités, qui envisagent de garder les mêmes critères de répartition qu'auparavant.

Une professeure insiste sur le manque de moyens. Par exemple, les 54 heures d'orientation demandées par le ministère ne sont pas prévues dans la Dotation Globale, mais sont à prendre dans la marge. De même pour les spécialités, les options, les heures d'AP, les dédoublements, la section européenne... Pour tous ces enseignements, aucune heure n'est prévue spécifiquement dans la Dotation Globale (enveloppe horaire allouée par le rectorat pour l'année suivante) et les marges sont de plus en plus faibles d'années en années (43 heures en moins cette année, par rapport à janvier 2018). De nombreux enseignements vont ainsi être sacrifiés par la réforme, à l'instar du grec où l'année prochaine, le professeur devra assurer ensemble le cours de grec des terminales et des premières, parmi lesquels on comptera des élèves ayant choisi la matière en spécialité et d'autres l'ayant choisie comme option.

Finalement, une réforme qui devait donner plus de choix aux élèves et qui devait permettre un meilleur encadrement de ceux-ci selon la rhétorique ministérielle s'avère être en fait une vraie catastrophe.

A cela s'ajoute l'opacité de ParcoursSup, dont les critères de sélection ne sont pas communiqués, même aujourd'hui. La disparition des mathématiques du tronc commun à partir de la première est elle aussi inquiétante, car de nombreuses formations laissent penser qu'il serait réhabilitaire d'abandonner les mathématiques en première, qui sont de plus importantes en complément de nombreux enseignements de spécialité (SES, Sciences Physiques et Chimiques, ...). Il existe toutefois un problème : l'enseignement de spécialité mathématiques correspond à un enseignement anciennement de première S, agrémenté de quelques éléments de terminale S actuelle. Les élèves souhaitant par exemple faire SES, mais qui ne se destinent donc pas à étudier des mathématiques scientifiques, seront sans doute obligés de suivre cet enseignement, dont la complexité va peut-être faire diminuer leurs résultats, résultats pris en compte dans le logiciel ParcoursSup. C'est donc encore un point d'inquiétude que suscite cette réforme.

Enfin, rien n'est actuellement prêt : normalement, le Conseil d'Administration doit répartir les heures en fonction des effectifs prévus dans chaque spécialité mais consigne a été donnée de limiter au maximum les fermetures et les ouvertures de postes, pour « caser » tous les professeurs titulaires. Ainsi, en apparence, il n'y a aucune destruction de poste mais en réalité, ce sont des départs à la retraite non remplacés et des stagiaires qui disparaissent.

La seule solution pour obtenir les vrais chiffres serait d'obtenir un Conseil d'Administration extraordinaire en juin.

#### IV Comment agir ?

Une motion demandant un moratoire sur la réforme a été posée en Conseil d'Administration. L'objectif de ce moratoire est multiple : un point intéressant serait le rétablissement des mathématiques dans le tronc commun, mais le point essentiel serait d'obtenir plus de moyens.

Toutefois un moratoire ne suffira pas : on précise que l'on peut agir à différents niveaux (chef d'établissement, rectorat, ministère, députés).

Il est important d'agir, car cette réforme semble avoir pour volonté cachée de détruire le service public. En effet, au cours d'une formation des professeurs, un haut fonctionnaire du CIO a affirmé que si un enseignement de spécialité n'est pas proposé dans le public, les élèves n'ont qu'à aller dans le privé. Cette dégradation à venir du service public est aussi constatée lorsque l'on entend que le gouvernement souhaite que 30 % des enseignants soient des contractuels, c'est-à-dire la plupart du temps des personnes dont ce n'est pas le métier.

#### **Alors comment agir concrètement après cette réunion ?**

- Courrier collectif / pétition
- Une tribune a été envoyée aux députés et sera possiblement publiée dans les journaux.
- Mettre en place des actions avec les autres lycées de la région (manifestation devant le rectorat par exemple).

=> Important d'agir maintenant, car ce n'est que le premier tour de suppression des heures (à la rentrée 2020, ce sera au tour de la classe de terminale d'être bouleversée).

Plus vous serez nombreux à soutenir ce mouvement, plus nous aurons de chances de faire changer les choses. Vous qui lisez ces quelques lignes, et qui avez pris connaissance de l'ampleur des changements à venir, il est maintenant temps d'informer le plus de personnes autour de vous.

Un comité a été constitué à la fin de la réunion, formé de professeurs et de parents d'élèves pour écrire une lettre qui sera envoyée à chaque parent qui voudra bien la signer.

Que vous soyez adhérent d'une association de parents d'élèves ou non, il est urgent d'agir maintenant.

Fin de la réunion à 19 h 20.